

L'ACTIVITÉ SYNDICALE A L'UNION LOCALE DE TUNIS ENTRE 1940 ET 1943

S'agissant du mouvement syndical en Tunisie, on sépare, à juste titre, lorsqu'il est question d'appréhender les grandes étapes de son évolution, la période d'avant 40 pendant laquelle l'Union Départementale des Syndicats de Tunisie dépendante de la CGT française est dirigée aux principaux échelons de responsabilité par « les socialistes réformistes et légalistes » et celle d'après 1943 où les Communistes l'encadrent de façon prépondérante avant d'être progressivement marginalisée par la croissance d'une nouvelle centrale arabo-musulmane homogène plus ou moins orientée et c'est un des points du débat historiographique sur la question, par le parti nationaliste dominant, le Néo-Destour.

L'épisode que nous tenterons de reconstituer ici, essentiellement à l'aide de témoignages (1) se situe en dehors des grandes périodes d'expansion syndicale. Il n'est qu'une survivance dans un contexte de fermeture politique et sociale à peu près totale. Il évoque l'activité, certes très ralentie mais maintenue, par une poignée de militants syndicalistes de Tunis pendant la guerre et précisément entre le 9 novembre 1940 date à laquelle le gouvernement de Vichy prononce la dissolution des centrales syndicales, mais non des Unions Locales et la reconstitution de l'Union des Syndicats de Tunisie au lendemain de l'entrée des Alliés à Tunis le 7 mai 1943.

LA LIQUIDATION DE L'UNION DÉPARTEMENTALE

Exacerbés par la tension internationale et l'ombre de la guerre, les affrontements politiques internes ont dès la fin de 1938 détérioré le climat de la Centrale, la cohésion des appareils, ruiné le grand élan unitaire de 1936 et stoppé l'essor spectaculaire du syndicalisme. L'Etat de siège décrété après les émeutes d'avril 1938, les licenciements nombreux d'ouvriers italiens notamment dans les mines (2) sans que les syndicats n'interviennent, l'exclusion des commu-

(1) La presse autorisée, strictement censurée, ne rend pas compte des mouvements sociaux. Les rapports bi-mensuels de la CIAF (Comission Italienne d'Armistice avec la France) n'évoquent, ou n'ont d'informations que sur les activités nationalistes. Seul un important rapport général, le rapport Simen du 9.3.1943 fait référence à des actions de sabotage menées par les « rouges espagnols » dans les mines de phosphates et à une importante grève déclenchée le 2.3.1943 à l'aérodrome militaire d'El Aouina.

(2) Cf. *La Méditerranée fasciste*, Ed. Karthala, 1981, p. 283-84.

nistes, accusés de politiser les syndicats, des postes de direction de la Centrale, au Congrès extraordinaire d'avril 1939 puis les mesures de guerre affaiblissent singulièrement les possibilités d'action et l'UD est déjà largement paralysée au moment où la France demande l'armistice.

Il reste que le déploiement des luttes revendicatives de 36 et la législation sociale du Front Populaire avaient permis aux travailleurs et notamment aux ouvriers tunisiens massivement entrés dans l'organisation d'obtenir quelques droits essentiels (conventions collectives, limitation d'horaires, revalorisation des salaires, congés payés, conseils de Prud'homme). En dépit des multiples contradictions inhérentes à la situation coloniale, le syndicalisme s'est ancré dans la Régence.

Face à l'offensive victorieuse de l'Allemagne en Europe et à l'effondrement de la 3^e République, la direction de l'UD prend position : une délégation du BE composée d'Albert Bouzanquet, Roberte Bigiaoui, Daly Yayia et Louis Brunati, tous membres de la SFIO se rend au consulat de Grande-Bretagne le 14.6.1940 confirmer son soutien à la Nation Anglaise dans le combat qu'elle poursuit seule contre l'Allemagne hitlérienne et l'Italie fasciste pour le triomphe de la liberté et de la démocratie.

Un « Manifeste de Syndicats de Tunisie » publié par un seul quotidien de Tunis, *Le Petit Matin* le 23.6.1940 déclare :

« Les travailleurs groupés dans l'Union Départementale des Syndicats de Tunisie affirment en ces heures douloureuses leur indéfectible attachement à la France démocratique. Dévoués aujourd'hui comme jadis à la justice et à la liberté, le prolétariat du protectorat s'engage à contribuer de toutes ses forces et jusqu'au bout à la défense de la cause des Alliés ».

Ce message qui se situe dans le premier courant de la Résistance française en formation à Londres ne traduit en aucune matière les sentiments dominants des masses travailleuses de Tunisie, majoritairement arabes, secondairement italiennes dont le moins qu'on puisse dire est qu'elles ne partagent aucunement cet esprit de résistance à l'Axe. Le message ne contient aucune forme d'appel à la mobilisation populaire pour la défense des revendications sociales.

Toutefois le 8.9.1940 « les cadres syndicaux tinrent un petit congrès auquel assistaient de nombreux militants de l'intérieur. Il fut décidé de continuer l'action syndicale » (3).

En même temps le gouvernement de Vichy promulgue une législation répressive qui disperse les militants, contraignant nombre de responsables syndicaux à la prudence, l'inaction et même la clandestinité. La brigade anticommuniste et les tribunaux spéciaux commencent à fonctionner.

Les francs-maçons sont visés par le décret du 29.8.1940 qui prononce la dissolution des loges avant que nombre d'entre-eux, responsables syndicaux et membres de la SFIO ne soient astreints à démissionner de la fonction publique

(3) Cité par M. KRAËM, « CGT et syndicalisme tunisien », *Revue tunisienne des Sciences sociales*, n° 40/43 année 1975, p. 275. Les témoins que nous avons pu interroger n'ont pas gardé le souvenir de cette assemblée.

par décret du 6.9.1941; un autre décret du 10.10.1941 précise quelles sont les fonctions interdites aux francs-maçons.

Le décret français du 3.10.1940 appliqué en Tunisie, globalement et toutes nationalités confondues par décret du 30.11.1940 fixe le Statut des juifs selon des critères discriminatoires plus radicaux encore que les lois nazies. Entre 1940 et 1942 une série de décrets d'application ne fera que renforcer les mesures de spoliation dont les juifs sont l'objet; en particulier, celui du 22.2.1941 fixe les modalités de leur renvoi de la fonction publique en Tunisie. Dans le flot des interdictions dont ils sont désormais frappés, figure leur « exclusion de toute assemblée issue de l'élection » donc entre autres de toute responsabilité syndicale qu'ils avaient assumée dans l'avant-guerre.

Bien que le décret d'application en Tunisie de la loi française de novembre 1940 qui prononce la dissolution des centrales syndicales en même temps que celle de toute association de travailleurs et d'employeurs ne soit promulgué que le 13.5.1941, l'UD privée de la majorité de ses cadres, a cessé de fonctionner dès la fin de 1940.

Curieusement la loi française, et par voie de conséquence son futur décret d'application tunisien ne concerne que les groupements généraux et épargne de ce fait les unions locales, aucun lien ne devant subsister entre elles (4). De ce fait, les syndicats de corporation (5) à l'exclusion des syndicats de fonctionnaires interdits, sont maintenus.

Le siège de la Maison des Syndicats du 9 rue de Grâce demeure à ce titre ouvert.

L'ÉTINCELLE SYNDICALE

Perpétuant une tradition qui s'est établie durant la décennie précédente, des travailleurs, en très grande majorité tunisiens, continuent à fréquenter chaque soir les permanences maintenues, pour discuter leurs problèmes, exposer leur situation individuelle ou collective, demander conseil ou s'informer de leurs droits. Ils sollicitent en quelque sorte la poursuite d'une activité pour que soit assurée leur défense.

Les syndicats qui ont gardé un minimum de structure sont et ce n'est sans doute pas fortuit parmi les plus solides de la période précédente. Ce sont :

- le syndicat des Cheminots dont Auguste Faure est le responsable;
- le syndicat des Traminots dirigé par Hedi Meftah et Paul Laplace;
- le syndicat du Bâtiment animé par Tijani;
- le syndicat des Banques dirigé par André Blasco et René Lumbroso;
- le syndicat des employés de commerce maintenu par Maurice Setbon et Georges Maarek.

(4) et ne subsistera entre l'UL de Tunis et celle de Ferryville par exemple où se maintient parallèlement un petit foyer d'activité.

(5) Le législateur a-t-il déjà prévu la nécessité d'un maintien de structure à la base, pour étayer le « National-Syndicalisme », corporatisme inspiré du fascisme et du Franquisme ?

Ces trois derniers militants ne pouvant occuper, étant Juifs, des fonctions responsables dirigent leur syndicat en tant qu'« attachés administratifs ».

D'autres corporations maintiennent un contact épisodique avec la Maison des Syndicats à travers certains de leurs anciens responsables qui « passent aux nouvelles » de temps à autre, mais l'Union Locale est de fait sans direction; toute assemblée générale étant interdite par les textes, de nouvelles élections statutaires sont impossibles et la crainte de la répression n'incite pas les vieux militants à assumer des responsabilités trop voyantes.

Un employé de la librairie Saliba (6) nommé Bouzid, membre de la SFIO et du Conseil syndical des Employés de Tunis, s'est lié d'amitié avec un de ses jeunes collègues, militaire démobilisé, nouvellement recruté par la librairie : Raymond Vincent « Français de France », communiste et syndicaliste mais sans passé tunisien, est inconnu des services de police. Bouzid qui connaît ses antécédents lui demande de venir renforcer l'équipe syndicale en place. Vincent reçoit l'accord de la direction clandestine du Parti avec laquelle il est en contact, pour assurer cette fonction. A partir de décembre 1940, il dirige le syndicat des Employés et progressivement l'Union locale dans son ensemble avant d'être désigné comme son premier responsable par un référendum organisé à l'intérieur de chaque syndicat, en juin 1941.

Cartes et timbres dont des stocks existent dans la trésorerie de chaque syndicat, sont de nouveau distribués, les permanences fonctionnent tous les soirs. Des actions sont organisées; des délégations de l'Union locale se rendent auprès de différents chefs d'entreprises pour défendre des cas précis ou soutenir des revendications plus générales à la demande des syndiqués.

Des interventions sont faites auprès des pouvoirs publics, notamment du Directeur du travail Flamand et des améliorations sont obtenues concernant l'aménagement des horaires et l'échelle des salaires.

Au cours de l'année 1941/1942 quelques grèves ont lieu qui reçoivent un soutien syndical; trois d'entre-elles, les plus importantes, ont été selon les témoins :

- la grève des briquetteries qui touche plusieurs entreprises de la capitale et dure « plusieurs jours »; les ouvriers en grève, une cinquantaine environ, tous arabes se réunissent tous les soirs au syndicat du Bâtiment avec Tijani et d'autres responsables de l'UL pour définir les actions à entreprendre;

- la grève des Cimenteries de Djebel Djelloud dure plus de quinze jours et réunit chaque soir plus de cent ouvriers à la maison des Syndicats;

- la grève des ouvriers des papeteries Saliba (usine de récupération et de fabrication de papier d'emballage située au boulevard Bab El Fellah).

La pauvreté des ouvriers est grande et leurs conditions de travail sont déplorables; leurs salaires sont en moyenne de 50 % inférieurs à ceux des travailleurs européens. Démarches et actions de soutien sont à chaque fois entreprises et quelques aménagements sont obtenus.

(6) A l'époque la plus importante librairie-papeterie de Tunis située avenue de France.

L'occupation par les forces de l'Axe, de la plus grande partie du pays et de la Capitale le 11.11.1942, à la suite du débarquement allié du 8 novembre, met fin à cet épisode de survie de l'Union locale des Syndicats, sous régime vichyste.

Le local de la rue de Grèce est aussitôt réquisitionné au bénéfice de l'Etat-Major italien et les services de l'OVRA (police politique) s'y installent (7). Seule demeure une petite coopérative de ravitaillement, mise sur pied par les responsables de l'UL en 1941 contre le marché noir et ouverte à tous les syndiqués sur présentation de leur carte. Cette coopérative garde son local, situé place de l'Alliance israélite (ex place Garibaldi, devenue après l'indépendance place de la Monnaie). Administrée par Maurice Sitbon qui avait jusque là rempli la tâche de trésorier de l'UL, elle constitue le dernier lieu de contacts entre syndicalistes (8).

Dans les semaines qui suivent l'entrée des Alliés à Tunis, l'Union des Syndicats de Tunisie reconstituée allait donner au mouvement syndical un essor inconnu jusque là et atteindre en profondeur les milieux ouvriers tunisiens.



Quelles réflexions concernant le mouvement ouvrier tunisien peut-on tirer de la situation que l'on vient de décrire, au cours de trois années qui marquent pourtant fortement l'histoire de la Régence ? La fréquentation sinon importante, du moins remarquable des syndicats par quelques groupes d'ouvriers démontre que le syndicalisme, que le local des syndicats comme la poursuite d'une activité à l'UL capable d'encadrer des mouvements de grèves ne sont ni inconnus ni ignorés des travailleurs arabes du grand Tunis. Les années du Front Populaire ont marqué les mentalités ouvrières. La solidarité qui se manifeste en dépit d'un contexte qui favorise l'enfermement de chaque communauté ethnique sur elle-même et tend à les dresser chacune contre l'autre, mérite d'être évoquée. Mais, si la survie de l'UL est incontestablement la résultante de l'esprit militant d'un groupe de vieux syndicalistes convaincus, et de la demande venue d'une base ouvrière et plus précisément des corporations parmi les plus durement exploitées, celle du Bâtiment par exemple, il n'en reste pas moins que pendant cette période très troublée sur le plan politique par la radicalisation de l'action de groupes nationalistes contre le protectorat après la défaite de la France, le mouvement ouvrier tunisien est à peu de chose près, inexistant. Aucun signe de mouvement social revendicatif d'envergure mais seulement quelques mouvements ponctuels

(7) R. Vincent nous confirme que de nombreuses archives étaient entreposées au siège des Syndicats avant la réquisition, y compris les dossiers concernant les activités de 1940/42. Lorsqu'il se rendit avec quelques autres militants au 9, rue de Grèce pour récupérer les locaux, au lendemain du 7 mai, ils étaient totalement vides.

Quel est le sort réservé au précieux fond d'archives de l'UD des origines à 1940 ? Enlevé en partie par les anciens responsables de la Centrale, brûlé pour se chauffer, ou récupéré par les services français, allemands ou italiens ?

(8) Cette coopérative continue à fonctionner après l'entrée des Alliés à Tunis puis se transforme en coopérative des Employés de commerce et des banques.

sont décelables, aucune émergence de nouveaux militants ouvriers ou de cadres syndicaux n'assure la relève (9).

Pourtant, l'autorité coloniale affaiblie et divisée par la défaite, inquiète du contrôle exercé par les commissions d'armistice allemandes et italiennes installées sur place, montre un souci d'éviter l'agitation sociale en acceptant les quelques aménagements des conditions de travail demandées par les délégués de l'UL lorsqu'ils sont mandatés par des ouvriers décidés à l'action.

Pourtant le blocage des salaires, la montée spéculative des prix, la pénurie quasi totale des denrées de première nécessité sur les marchés contrôlés, l'absence de toute protection sociale rendent très précaires les conditions de vie des couches les plus défavorisées de la capitale.

De plus la population de Tunis et de sa périphérie s'est considérablement accrue par migrations continues en provenance des campagnes depuis l'approfondissement de la crise qui caractérise la décennie avant-guerre et a encore aggravé les conditions d'hébergement dans les bas quartiers.

Si l'on se réfère aux chiffres fournis par les recensements, la population tunisienne musulmane de Tunis est passée entre 1936, dernier recensement d'avant-guerre et 1946, premier recensement d'après-guerre de 80 000 à 190 000 habitants, celle de ses banlieues de 17 000 à 49 000 habitants (10). Les mêmes tendances, moins accusées affectent les autres peuplements. Enfin les ouvriers tunisiens subissent autant et peut-être plus encore qu'avant-guerre des inégalités au niveau des salaires et de la qualification.

Les conditions ne semblent donc pas totalement contraires à la poursuite d'une action ouvrière destinée à la défense des conditions de vie et de travail.

La crainte de la répression vichyste comme explication de cette quasi absence d'action ouvrière, en dépit d'une déjà vieille tradition de lutte, ne peut être retenue, cette même période étant ponctuée de nombreuses manifestations nationalistes sur l'ensemble du pays qui prennent parfois dans certains villages et à la faveur des tensions sociales, la dimension de l'émeute.

Dès lors quelques questions se posent et en premier lieu, celle de l'autonomie ouvrière par rapport aux partis politiques. Les luttes sociales sont-elles le résultat de mouvements plus ou moins spontanés émanant de la base et engendrés par la misère et l'exploitation subies, ou ceci étant, ne se déploient-elles que menées et encadrées par un mouvement politique ? Durant ces trois années, la condition ouvrière semble, au moins dans la majorité des cas, s'aggraver, mais l'agitation et l'encadrement politique font totalement défaut à un éventuel déploiement des luttes sociales.

Le parti communiste de Tunisie, clandestin, durement frappé par la répression, n'est pas en mesure de les encadrer. De plus ses liens et son rayonnement sont faibles en milieu arabe. Ses tracts et journaux clandestins ne

(9) En annexe sont fournis quelques éléments biographiques sur les dirigeants de l'UL.

(10) La pratique de recensements démontre que les chiffres fournis restent toujours inférieurs aux données réelles. Par ailleurs, l'absence de recensement pendant dix ans ne masque-t-elle pas la courbe exacte du gonflement urbain sans doute beaucoup plus rapide entre 1936 et 39 puis à partir de la guerre en Tunisie qui accélère incontestablement le mouvement ?

négligent pas d'évoquer la dure condition sociale des travailleurs arabes, et des autres mais ses préoccupations essentielles sont plus globales, ce sont celles de la guerre entre Démocraties parlementaires et Puissances fascistes et de la fidélité à la « patrie du socialisme ».

La SFIO a disparu en tant que formation politique et ne se manifeste par aucune activité ou publication clandestine.

Le mouvement nationaliste dans ses différentes composantes est entièrement et uniquement axé sur les problèmes politiques dépendants du rapport de forces international et régional et tente d'utiliser les contradictions entre Puissances engagées dans le conflit mondial pour obtenir une plus grande autonomie à l'égard de la France, voire l'indépendance et ceci quelque soit la plateforme adoptée. Toute l'action déployée par le grand parti de masses qu'est le Néo-Destour va dans ce sens. Aucune référence n'est faite ni dans son action, ni dans ses tracts, ni dans sa presse (légalisée sous occupation allemande par la publication quotidienne de *Ifriqiyia El Fatat*, organe du Parti) aux revendications ouvrières. A fortiori, le parti nationaliste n'appelle en aucune façon les masses arabes à défendre leurs droits sociaux mais seulement au combat national.

Dans ce contexte la survie légale de l'Union locale de Tunis, le dévouement d'une poignée de militants et la combativité de quelques corporations ne pouvaient suffire à impulser une action syndicale notable.

Par ailleurs, quelles sont les tendances économiques réelles de la Tunisie entre 1940 et 1943 ? La guerre a favorisé la reprise. La crise qui secoue le pays depuis le début des années 30, s'est résorbée dans l'économie de guerre. Trois facteurs prépondérants dominent cette reprise :

— la chute quasi totale des importations en provenance de Métropole provoque le développement d'une industrie urbaine prospère et diversifiée, notamment à Tunis et à Sfax (industries textiles, du cuir, de la chaussure, verrerie, industries alimentaires, savonneries, constructions métalliques, industries du tabac...) :

— le marché militaire libyen procure à la production tunisienne des débouchés assurés et fructueux. La demande qui dépasse de beaucoup toute capacité d'exécution stimule les secteurs agricoles, industriels et commerciaux (11). Des fortunes s'édifient, en particulier à Sfax plaque tournante du commerce avec la Libye.

— les mêmes tendances s'affirment à la campagne. La raréfaction des denrées, l'instauration de cartes de ravitaillement entraînent une montée continue des prix des produits de culture et d'élevage. Le marché noir assure l'écoulement de toute production aux plus hauts prix enrichissant, certes en premier, les gros producteurs mais aussi une couche de petits propriétaires et exploitants, maraichers notamment, au détriment des consommateurs les plus démunis qui ne peuvent pas payer le prix fort.

Le chômage a beaucoup régressé.

(11) *la Méd...*, op. cit., La prospérité de guerre, p. 308-309.

La guerre qui se déroule sur le sol tunisien à partir de novembre 1942, entraîne beaucoup de misère et de destructions, mais ne semble pas renverser le processus, stimulé par la présence massive de troupes étrangères qu'il faut de gré et de force approvisionner au détriment des civils.

Dans les études pourtant nombreuses sur l'évolution économique et sociale de la Tunisie coloniale, la période 40-43 brève mais capitale pour qui veut appréhender l'ensemble des problèmes qui se posent dans l'immédiat après-guerre, a été à notre connaissance, largement négligée. Dans la périodisation retenue en la matière, la tendance est de passer sans grande transition de l'avant-guerre à l'après-guerre. Aucune donnée comparable à celles fournies par Ali Mahjoubi (12) sur les transformations économiques de la Régence au cours de la première guerre mondiale n'a été traitée.

La fascination de l'étude des rapports dominants colonisateurs/colonisés n'a-t-elle empêché de prêter une attention suffisante à la dynamique interne à la société tunisienne ?

La reprise économique favorisée par la guerre a creusé les différences sociales au sein de la Nation tunisienne et renforcé des couches aisées et moyennes, possédantes et entreprenantes, d'ascension récente et d'autant plus acquises à la perspective d'indépendance politique et économique à l'égard de la France mais inversement de plus en plus réservées à l'égard des revendications sociales de la main-d'œuvre salariée.

Les données changent radicalement après la fin de la guerre en Tunisie. La reconquête française de positions un moment ébranlées s'étend à tous les domaines. Lorsque les échanges avec la Métropole reprennent, beaucoup de jeunes entreprises tunisiennes doivent fermer leurs portes. Les hommes d'affaires juifs, entrepreneurs et commerçants, écartés par les lois raciales, récupèrent, non sans peine leurs biens et leur position dans l'économie dont la prospérité avait profité de façon prépondérante aux nationaux français mais aussi dans une large mesure à l'initiative tunisienne. Les tensions économiques accentuées en fonction des intérêts catégoriels complexes nourrissent les revendications tunisiennes.

Le mouvement ouvrier/syndical est alors non seulement pris en charge par les partis politiques mais donne lieu à une lutte d'influence aigüe entre communistes, nationalistes et marginalement socialistes, qui marque son histoire jusqu'à l'indépendance et impulse son essor.

Entre bien d'autres en partie traitées, une question se pose dont l'importance dans l'histoire syndicale tunisienne n'est pas à démontrer : pourquoi le mouvement syndical autonome et concurrent de la centrale syndicale désormais placée sous contrôle communiste, prend-t-il naissance et se développe-t-il à Sfax ?

Pourquoi son premier noyau constitué par un petit syndicat de cheminots s'organise-t-il autour de la Sfax-Gafsa et non à Sidi Fathallah à Tunis, principal centre de concentration de cheminots tunisiens ?

(12) *Les origines du mouvement national en Tunisie 1904-1934*, Tunis, 1982.

Parce que l'implantation de l'Union des Syndicats est moins solide à Sfax qu'à Tunis ? Parce qu'ils s'y trouvaient des hommes décidés à assumer cette tâche ? Sans doute. Mais n'y a-t-il aucun rapport à établir entre le dynamisme de la bourgeoisie sfaxienne et la naissance d'un mouvement syndical fermement nationaliste en dépit de ses déclarations d'apolitisme de départ et soustrait à l'influence communiste ?

L'épisode de survie de l'Union locale de Tunis, nous a servi de contrepoint pour tenter de poser quelques questions qui peuvent apporter des éclairages complémentaires à l'histoire du mouvement ouvrier tunisien déjà largement défrichée par de nombreux travaux de recherche.

Juliette BESSIS (*)

(*) Université de Paris VIII.

ANNEXE

Auguste Faure né à Grenoble vers la fin du siècle dernier.

Cheminot à Tunis depuis 1919 ou 1920 il parcourt sa carrière professionnelle au service de la CFT (Compagnie Fermière de Tunisie). Il milite activement au syndicat des Cheminots de l'Union Départementale des Syndicats de Tunisie (CGT) puis au syndicat des Cheminots de la CGTU dont le fondateur Jules Thomaso avait rapporté de Moscou où il avait assisté au congrès de l'ISR (Internationale syndicale rouge) en 1922 le « fanion des Cheminots rouges ».

Membre du Parti communiste de Tunisie dès les années 20, il appartient à sa direction clandestine dès 1932 aux côtés d'Ali Djerad, Eugène Bessis, Georges Scemama, Hassen Saadaoui, Larbi Ghzaïel, Taïeb Debbab, Lucien Valensi, Léon Zana, Roger Gabison et Mustafa Meddeb. Seul français de la direction du Parti, il est épargné par la répression « peyroutonienne » qui frappe presque tous les autres responsables tunisiens entre 1934 et 1936.

Il participe entre septembre 1933 et février 1934 à la rédaction de l'organe unitaire *Revendiquons* dirigé par Jacques Rivière (alias Marcel Dupont, originaire du Havre où il avait impulsé l'action communiste en direction des dockers) envoyé en Tunisie en 1931 comme « instructeur » par le PCF. Après la réunification du mouvement syndical intervenue à Tunis en février 1936, Faure devient l'un des secrétaires de l'Union des réseaux dont le secrétaire général est le socialiste Louis Brunati. Faure est également élu membre de la CA et du BE de l'UD des syndicats de Tunisie (CGT), postes qu'il continue à occuper après l'éviction des communistes de la direction de l'UD lors du Congrès extraordinaire d'avril 1939.

Faure n'appartient plus à la direction du Parti depuis 1938 mais continue à faire partie de l'organisation jusqu'à la guerre. Unitaire, très attaché au maintien des liens avec l'Union des réseaux de France qui soutient efficacement y compris financièrement les syndicats de cheminots de Tunisie, il s'oppose fermement dans la ligne soutenue par la CGT et avec quelques nuances par le PC de Tunisie à la formation de la deuxième CGTT tunisienne autonome, dite de Gnaoui en 1937 avant que ce dernier et la majorité des syndicats qui la composent, les cheminots notamment, ne réintègrent la CGT après que le Néo-Destour se soit emparé de la direction de la nouvelle centrale à son Congrès extraordinaire de janvier 1938.

Faure reste entre 1940 et 1942 l'un des piliers de l'Union locale. Secrétaire général de l'Union des réseaux dès sa reconstitution en 1943, il appartient aux successives CA de l'UD puis de l'USTT après octobre 1946 (Congrès extraordinaire de « tunisification » de la centrale qui se sépare organiquement de la CGT).

Auguste Faure a joué un rôle notable dans la reconstitution des syndicats de cheminots après 1943 et avec le cheminot communiste Mohamed Chtouki à la reconstitution de l'Union locale de Gafsa dont l'élément moteur est constitué par les cheminots de la compagnie de chemin de fer de la Sfax-Gafsa.

Mohamed El Hadi Meftah Riahi

Traminot. Militant très actif de son syndicat où militait déjà son père, à partir de 1936. Elu secrétaire du syndicat des Transports et membre de la CA de l'UL. Il assure de 1936 à 1940 les fonctions de secrétaire administratif de son syndicat à titre d'employé permanent. Il fait partie de plusieurs délégations de l'UD à Paris notamment lors des discussions portant sur les conventions collectives; il est également délégué au Congrès de Nantes de la CGT en novembre 1938. Avec Paul Laplace, il assure la responsabilité du maintien du syndicat des transports entre 1940 et 1942, mais l'un et l'autre refusent d'être portés sur la liste soumise à référendum pour le renouvellement de l'UL en juin 1941. Leurs réserve est motivée par les conditions ambiguës imposées par le régime en place.

Reconduit dans ses fonctions après la reconstitution de l'UD en mai 1943, il est entendu par une commission syndicale de discipline qui lui reprocherait sa participation à la création d'une « UL dissidente » sur laquelle nous n'avons pas pu obtenir jusqu'ici d'informations plus précises. Il s'en explique lors de son intervention au congrès de l'Union des Syndicats d'avril 1944 et réfute les accusations dont il est l'objet. Lié à Farhat Hached avec lequel il entretient une correspondance en 1944 il est chargé par ce dernier de poser les premiers jalons des syndicats autonomes à Tunis. Hedi Meftah, que l'on appelle désormais Hedi Riahi, lui fait part de son regret face à la division du mouvement syndical que constitue la formation des syndicats autonomes. Il démissionne toutefois de l'Union départementale le 30 juin 1944 et poursuit dès lors une importante carrière dans l'administration, occupant successivement différentes fonctions dont celles de secrétaire général de la Municipalité de Tunis (il est alors membre du syndicat autonome des employés municipaux constitué à la fin de 1945), chef du service du Personnel au ministère de l'Agriculture, puis Directeur du Travail avant de devenir PDG d'une société privée.

Au X^e Congrès extraordinaire de l'UGTT de juillet 1965, qui marque l'alignement de la centrale tunisienne au Parti socialiste destourien après l'inculpation de son secrétaire général Habib Achour et les graves dissensions internes qui l'entourent, on retrouve son nom sur la liste des membres de la nouvelle CE.

Paul Laplace

Traminot. Membre de la SFIO. Secrétaire du Syndicat des Transports membre de la CA de l'UD et de l'UL de Tunis de 1936 à 1940. Participe à la direction des grèves de Traminots du Front Populaire et joue un rôle notable à l'UL. Reste avec Meftah la responsabilité des contacts avec la corporation des employés et ouvriers de la Compagnie des Tramways entre 1940 et 1942 au sein de l'UL de Tunis.

Reconduit dans ses fonctions de Secrétaire du Syndicat des Transports après la reconstitution de l'UD en 1943. Elu membre de la Commission de contrôle de l'USTT lors de son congrès constitutif du 26/10/1946 et secrétaire de l'Union fédérale des Services concédés affiliés à l'USTT.

André Blasco

A milité au sein de la CGTU en même temps que son beau-frère Fouchy qui y avait constitué un premier embryon de syndicat des minotiers. Employé de banque, il participe à la constitution des premiers syndicats de la corporation avec Léon Zana au début des années 30. Secrétaire du Syndicat des Employés de banque en 1936 puis secrétaire de l'UL, il participe activement aux mouvements de grèves de 1936 puis aux négociations pour la signature des Conventions collectives à Tunis puis à Paris en 1937. Il assure la direction de l'UL jusqu'en juin 1941 et reste membre du collectif constitué à cette date, mais se consacre au Syndicat des Banques qui possède un « club » situé rue Navarin à Tunis. C'est là qu'il trouve la mort en même temps que son épouse lors du bombardement du 2/3/1943 sous l'occupation. Ses obsèques suivies par de nombreux syndicalistes prennent la dimension d'une petite manifestation silencieuse de solidarité syndicale.

Maurice Sitbon

Membre du bureau du Syndicat des Employés de commerce entre 1930 et 1940. Participe aux grèves particulièrement dures des employés de commerce en 1936 qui aboutiront à la signature de la première convention collective aux Accords de la Kasbah.

Très lié à Albert Bouzanquet, secrétaire général de l'UD de 1934 à 1940. En dépit des lois raciales qui lui interdisent toute responsabilité, assure les permanences de son syndicat entre 1940 et 1942 et participe à la mise sur pied de la coopérative syndicale de ravitaillement dont il deviendra après mai 1943 le président. Elu à la CE de l'UD au congrès d'Avril 1945, il quitte la centrale transformée en USTT l'année suivante pour participer à la fondation du Cartel des syndicats fédérés de Tunisie avec A. Bouzanquet. Elu secrétaire du Cartel en février 1947.

Georges Maarek

Membre du PC de Tunisie et membre du Bureau du Syndicat des Employés de commerce de 1937 à 1940. Assure sous le couvert de fonctions administratives des responsabilités à l'UL que lui interdisent les lois raciales entre 1940 et 1941. Arrêté pour ses activités communistes en février 1941 en même temps que plusieurs autres militants, il tente de se suicider au cours d'un interrogatoire. Il est libéré en mai 1942.

Mobilisé en juin 1943, il ne retourne pas en Tunisie après la guerre.

René Lumbroso

Membre du Bureau du Syndicat des Banques et de la CA de l'UL de Tunis

entre 1936 et 1940. Participe aux mouvements de 1936. Assure entre 1940 et 1942 la responsabilité de la trésorerie de l'UL et est reconduit dans cette tâche après la reconstitution de l'UD en 1943. Elu à la CA en avril 1945, puis quitte l'UD pour aider Bouzanquet à constituer le Cartel des syndicats et en sera nommé secrétaire en février 1947.

Nous avons tenté de reconstituer la trajectoire politique et syndicale de quelques militants qui ont assuré la direction de l'UL de Tunis entre décembre 1940 et novembre 1942. Pour l'un d'entre-eux Tijani responsable du Syndicat du Bâtiment, membre de l'UL et militant très actif durant ces deux années tous les éléments nous manquent y compris son état-civil complet. Beaucoup de syndicalistes interrogés l'ont connu et le décrivent, rablé, portant moustaches, et confirment qu'il militait au syndicat du Bâtiment avant 1940 comme après 1943.

En 1942 il eut à travers R. Vincent des contacts avec Ali Djerad secrétaire du PC de Tunisie qui vivait dans la clandestinité, mais on ne retrouve sa trace ni dans un organisme du Parti ni dans un organisme syndical.